



Dossier de presse

Rôle de la Confédération vis-à-vis des entreprises des CFF, de la Poste, de Swisscom et de sky- guide et réalisation des objectifs en 2008



Table des matières

Introduction	3
1. Instruments de gestion de la Confédération	4
1.1 Election du Conseil d'administration	4
1.2 Objectifs stratégiques du Conseil fédéral	4
1.3 Approbation du rapport de gestion et des comptes	4
1.4 Processus de gestion	4
2. Réalisation des objectifs en 2008	5
2.1 CFF	6
2.2 Poste	9
2.3 Swisscom	12
2.4 Skyguide	16
3. Documents de référence	17



Introduction

La Confédération suisse est légalement tenue d'être actionnaire majoritaire de l'entreprise CFF SA (100%), de Swisscom SA (55,2%) et de skyguide SA (99,9%). Elle est en outre seule propriétaire de la Poste qui est un établissement de droit public.

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) défend les intérêts du propriétaire, en étroite collaboration avec le Département fédéral des finances (DFF). Dans le cas de skyguide, le DETEC exerce son mandat de propriétaire avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).

Quelques indicateurs concernant les CFF, la Poste, Swisscom et skyguide en 2008

	Forme juridique	Chiffre d'affaires [en millions de CHF]	Bénéfice [en millions de CHF]	Employés [en milliers]	Indemnités par les pouvoirs publics
CFF	SA de droit public	7'987.2	345.0	27.8	pour l'infrastructure ferroviaire et les trafics commandés
Poste	Etablissement de droit public	8'980	825	44.2	pour le service des cars postaux et l'aide indirecte à la presse
Swisscom	SA de droit public	12'198	1'751	19.9	aucune
Skyguide	SA	--- ¹	---	1.29	pour les coûts de sécurité (Euro-control)

Les explications suivantes concernent:

- les instruments de gestion à disposition du Conseil fédéral pour mener à bien son rôle de propriétaire;
- la réalisation des objectifs par les quatre entreprises dans l'optique du propriétaire pour l'année 2008.

¹ Skyguide communiquera ses chiffres 2008 lors de la conférence de presse de présentation du bilan



1. Instruments de gestion de la Confédération

Le Conseil fédéral dispose, en tant que propriétaire des CFF, de la Poste, de Swisscom et de skyguide de trois moyens de sauvegarder ses intérêts: l'élection du conseil d'administration, les objectifs stratégiques et l'approbation du rapport de gestion et des comptes annuels.

1.1 Election du conseil d'administration

La Confédération élit les membres du conseil d'administration soit directement (Poste), soit par le biais de l'assemblée générale (CFF, Swisscom, skyguide) et peut également les révoquer. Les membres des conseils d'administration sont sélectionnés selon des critères professionnels. Le Conseil fédéral délègue par ailleurs un représentant de l'Etat au conseil d'administration de Swisscom; il peut lui donner des instructions. Ce représentant jouit par ailleurs des mêmes droits et obligations que les membres élus par l'assemblée générale.

En tant qu'organe de direction suprême de l'entreprise, le conseil d'administration assume l'entière responsabilité vis-à-vis de la Confédération (Poste) ou de l'assemblée générale dominée par la Confédération (CFF, Swisscom, skyguide).

1.2 Objectifs stratégiques du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral fixe pour une durée de quatre ans les objectifs qu'il assigne aux CFF, à la Poste, à Swisscom et à skyguide. De la sorte, il dévoile de manière transparente au public – et dans le cas de Swisscom aux autres investisseurs – quelles sont les attentes de la Confédération envers les entreprises dont elle est le propriétaire ou, du moins, l'actionnaire majoritaire. Parallèlement, la Confédération s'engage en tant que propriétaire au moyen des objectifs stratégiques et définit un cadre sûr dans lequel s'inscrit la direction de l'entreprise.

Les objectifs stratégiques se limitent à définir la stratégie générale de l'entreprise, lui fixant des objectifs généraux financiers et en matière de personnel et en définissant le cadre prévalant pour la politique en matière de coopérations et de participations. Quant à leur mise en oeuvre, elle incombe aux organes de direction (conseil d'administration et direction). La réalisation des objectifs fait chaque année l'objet d'un examen.

1.3 Approbation du rapport de gestion et des comptes

L'approbation du rapport de gestion et des comptes se fait pour les CFF, Swisscom et skyguide dans le cadre de l'assemblée générale; pour la Poste, par décision du Conseil fédéral.

1.4 Processus de gestion

Les trois instruments à disposition de la Confédération pour défendre ses intérêts de propriétaire vis-à-vis des quatre entreprises s'inscrivent dans le processus de gestion suivant:



- Au cours du premier trimestre de chaque année, le conseil d'administration de chaque entreprise remet au Conseil fédéral un rapport sur la réalisation des objectifs durant l'exercice qui vient de s'achever, dans lequel il explique notamment pourquoi certains objectifs n'ont pas été réalisés et quelles mesures ont été prises.
- Les départements en charge du dossier, soit le DETEC et le DFF (ainsi que le DDPS pour skyguide) analysent les rapports reçus puis rencontrent les directions pour aborder certaines questions et évoquer d'éventuelles mesures. Sur la base de leurs évaluations, les départements présentent au Conseil fédéral un rapport sur la réalisation des objectifs stratégiques assignés à la Poste, aux CFF et à Swisscom.
- Le Conseil fédéral évalue la réalisation des objectifs puis décide, au vu des informations dont il dispose, d'approuver le rapport de gestion et les comptes annuels et de donner décharge au conseil d'administration. Au besoin, il décide aussi des adaptations à apporter aux objectifs stratégiques, à la composition des conseils d'administration ou d'autres mesures. Il présente aux commissions de gestion et des finances du Parlement sa position concernant la réalisation des objectifs ainsi que les décisions qu'il entend prendre.
- Quant au Parlement, il examine, dans l'exercice de sa haute surveillance, si le Conseil fédéral a correctement rempli son rôle de propriétaire.

2. Réalisation des objectifs en 2008

L'an passé, la Poste a réalisé les objectifs stratégiques assignés par le Conseil fédéral. Swisscom et skyguide ont dans l'ensemble réalisé les objectifs, les CFF ne les atteignant que partiellement. Mais les quatre entreprises devront faire face à de nouveaux défis. Un aperçu concernant la réalisation des objectifs et l'évolution des affaires est fourni ci-après pour chacune des quatre entreprises.



2.1 CFF

En 2008, les CFF n'ont réalisé que partiellement les objectifs stratégiques assignés par le Conseil fédéral. Les objectifs ont été bien réalisés dans le trafic des voyageurs, dans le secteur immobilier ainsi que dans celui de l'infrastructure. Dans le trafic marchandises, les objectifs fixés n'ont pas été atteints.

Sécurité et environnement

Le niveau de sécurité des CFF reste globalement élevé. Des mesures d'amélioration sont examinées et mises en oeuvre en permanence dans le cadre du management de la sécurité. On enregistre des progrès dans la réalisation des objectifs environnementaux (prévention et protection contre le bruit) et dans l'aménagement des gares et des arrêts conforme aux besoins des handicapés.

Trafic voyageurs

La prestation du trafic voyageurs a de nouveau augmenté de 6,7% pour dépasser les 16 milliards de voyageurs-kilomètres. La part de la répartition modale du rail a augmenté de 0,8%. En revanche, la prestation du trafic voyageurs international a stagné en raison des problèmes liés aux trains Cisalpino entre la Suisse et l'Italie. Les objectifs en matière de ponctualité ont été atteints. La valeur moyenne continue toutefois d'occulter des déficits sur certains tronçons importants. Des mesures s'imposent donc toujours à cet égard. La satisfaction de la clientèle est restée au niveau de l'année précédente, la propreté, la sécurité et l'offre de places assises dans les trains étant moins bien notées. Dans le trafic régional des voyageurs, les indemnités ont augmenté de 7,75 à 8,07 francs par train-kilomètre et le parc de véhicules a été modernisé dans plusieurs réseaux RER. La productivité de la division Voyageurs s'est accrue de 4,4%.

Trafic marchandises

Dans le trafic marchandises, les objectifs n'ont pas été atteints. La situation financière et entrepreneuriale difficile de CFF Cargo a persisté. Cependant, grâce aux mesures d'assainissement et à la conjoncture favorable jusqu'à l'automne, CFF Cargo a obtenu un résultat sensiblement meilleur qu'en 2007, sa perte étant de 29,9 millions de francs. Au quatrième trimestre 2008, le fléchissement conjoncturel s'est traduit par un recul du chiffre d'affaires d'environ 10 %. Malgré cette baisse, les objectifs d'assainissement pour 2008 ont été réalisés. La récession actuelle péjorera encore le résultat futur : CFF Cargo est donc contrainte de prendre des mesures d'assainissement supplémentaires pour atteindre le résultat équilibré visé. Dans ce contexte, la décision à prendre quant à la conclusion d'un partenariat stratégique devra contribuer à améliorer la situation.



Infrastructure

L'accès non discriminatoire au réseau a été garanti. En 2008, la commission d'arbitrage n'a de nouveau pas relevé de violation de cette obligation. Les objectifs fixés par la Confédération en matière de productivité et d'efficacité des subventions ont été atteints et les valeurs sont meilleures que l'année précédente. La part des tiers aux sillons-kilomètres vendus est globalement passée de 8,4 à 8,9%. Sur l'ensemble des sillons utilisés par les transports de marchandises, la part des entreprises tierces s'élève à 22,7% (année précédente 20.3%). Ces entreprises de fret sont avant tout actives dans le trafic combiné à travers les Alpes où elles ont obtenu une part de marché de 52% (année précédente 48%).

Objectifs financiers

CFF SA affiche un bénéfice de 345 millions de francs, soit le meilleur résultat annuel depuis sa création en 1999. La Division Voyageurs, surtout, a contribué à ce résultat réjouissant. Déjà très bon l'année précédente, son résultat est une nouvelle fois en nette hausse (+48%). Si la division Marchandises présente une amélioration significative de son résultat, il s'agit toutefois encore d'une perte de 29,9 millions de francs. Les mesures d'assainissement prises par CFF Cargo ont un clair impact. Le résultat annuel de CFF Immobilier a lui aussi évolué positivement (+13,6 % avant les paiements compensatoires).

Objectifs en matière de personnel

En matière de personnel, les objectifs sont atteints. La nouvelle convention collective de travail (CCT) est en vigueur depuis 2007 pour une période d'au moins quatre ans. La satisfaction du personnel des CFF s'est établie à 61 points et atteint ainsi un niveau satisfaisant. En 2008, en moyenne 1224 apprentis étaient en formation aux CFF. Les mesures de développement du personnel (formation en gestion, programme de formation des nouveaux cadres, coaching, offre de formation continue) ont été poursuivies. 196 collaborateurs (187 en 2007), ayant perdu leur emploi aux CFF, se trouvaient en 2008 en cycle de réorientation professionnelle. La crise financière a aggravé la situation financière déjà difficile de la caisse de pensions des CFF: les comptes annuels se soldent par une perte de 1882 millions de francs, le taux de couverture de la caisse de pensions a baissé pour s'établir à 79,2%, le découvert s'est élevé à 2982 millions de francs. Ces dernières années, les CFF ont entrepris diverses mesures pour améliorer la situation financière de la CP (p. ex. injection de 1493 millions pour la part des assurés actifs). La question d'une contribution de la Confédération à l'assainissement de la part des retraités n'a pas encore été réglée. A cet effet, un projet de consultation comprenant quatre variantes d'assainissement a été ouvert en juillet 2008 sous la responsabilité du DFF. Le résultat disparate de la consultation met en évidence la difficulté de trouver une solution d'assainissement durable. Le Conseil fédéral soumettra probablement cette année encore un message correspondant au Parlement.



Coopérations et prises de participation

Aucune modification importante n'est à signaler au chapitre des participations et des coopérations par rapport à l'année précédente.

Feuille d'information CFF 2008

<i>En millions de francs CHF (sauf indicateur contraire)</i>	2008	2007
Finances et personnel		
Produit d'exploitation	7'987.2	7'673.9
Charges d'exploitation	7'511.3	7'447.9
Perte/bénéfice du groupe	345.0	80.4
Total du bilan	31'418.1	30'592.7
Effectifs ²	26'465	26'165
Satisfaction du personnel (max. 100 points)	61 points	7'673.9
Trafic voyageurs		
Résultat annuel	277	193
Ponctualité ³	95,8%	95.9%
Satisfaction de la clientèle	76,5%	77%
Prestation du trafic national des voyageurs (grandes lignes)	12'047 millions de v-km	11'236 millions de v-km
Prestation du trafic régional des voyageurs (TRV)	4'068 millions de v-km	3'896 millions de v-km
Indemnité par train-kilomètre TRV	277	7,75 CHF / train-kilomètre
Productivité (v-km/FTE) ⁴	95,8%	+ 7.9%
Trafic marchandises		
Résultat annuel	-29.9	-191.7
Ponctualité ⁵ national	89,7%	89.4%
Ponctualité international	81,5%	80.5%
Satisfaction de la clientèle ⁶ national	7.48	7.17
Satisfaction des clients international	7.24	7.16
Prestations de trafic national	4'704 millions de tkm	4'416 millions de tkm
Prestations de trafic international	7'829 millions de tkm	8'952 millions de tkm

² Convertis en emplois plein temps CFF SA et CFF Cargo SA sans les autres filiales et Chance.

³ Arrivée à destination avec moins de 5 minutes de retard

⁴ FTE: Full time equivalent = converti en emplois plein temps

⁵ Trafic intérieur : arrivée à destination avec moins de 30 minutes de retard ; axe nord-sud : avec moins de 60 minutes de retard

⁶ Degré de satisfaction maximum de la clientèle du trafic marchandises: maximum 10 points



2.2 Poste

La Poste a réalisé les objectifs assignés par le Conseil fédéral en 2008. Elle a fourni un service universel de qualité à des prix raisonnables.

Orientation stratégique

Depuis 2006, la satisfaction de la clientèle de la Poste se maintient à un bon niveau avec 79 points (maximum 100 points). Dans son activité principale (lettres, colis, services de paiement et transport de voyageurs), la Poste a su conserver sa position de leader sur le marché et maintenir ses parts de marché. La limite du monopole des lettres abaissée à 100 grammes au 1er avril 2006 n'a toujours guère eu de répercussions l'an passé sur les parts de marché des lettres de plus de 100g.

Le volume des envois de lettres a continué à reculer en raison de la substitution par les moyens de communication électronique et du regroupement des envois de la clientèle commerciale. La Poste a réagi à cette évolution observée depuis plusieurs années en réorganisant ses centres de courrier (projet REMA). Les centres de Zurich-Mülligen, Härkingen et Eclépens ont été mis en service en 2008. Les changements liés à la mise en service des nouveaux centres de tri ont engendré une détérioration des délais d'acheminement des lettres (95,9%). Dans le domaine des colis, une amélioration du respect des délais d'acheminement mérite toutefois d'être signalée. A nouveau cette année, la Poste a procédé à une comparaison internationale de prix reposant sur un panier de prestations comprenant différentes catégories de courriers A et B. Selon cette comparaison, La Poste Suisse occupe la 5ème place parmi les 15 pays européens pris en compte, ses tarifs étant moins élevés que ceux des entreprises postales des pays limitrophes. Depuis 2008, la Poste dispose également d'un indice du prix des colis conformément auquel La Poste Suisse se classe au troisième rang des quinze pays pris en considération. Si l'on prend en considération les comparaisons de prix après correction des effets de change, la Poste est l'un des prestataires les moins chers pour les prix appliqués aux envois nationaux (courrier et colis), à l'exception des lettres jusqu'à 20 g qui ne constituent pas une catégorie à part entière en Suisse. Les avoirs de la clientèle de PostFinance ont augmenté de 25% et 311 000 comptes ont été ouverts en 2008. Les avoirs de la clientèle se montent ainsi à 64 milliards de francs fin 2008.

Objectifs financiers

En 2008, le groupe est parvenu à dégager un bénéfice de 825 millions de francs (2007: 909 millions de CHF). Le service universel a été fourni de manière rentable et le réseau d'offices de poste a été en mesure de couvrir entièrement ses coûts. PostMail et PostFinance sont les



deux segments qui ont le plus contribué au chiffre d'affaires. La Poste réalise encore un cinquième de son chiffre d'affaires dans le secteur relevant du monopole. En comparaison avec d'autres entreprises postales européennes, La Poste Suisse obtient un bon résultat en matière de rentabilité. En 2008, elle est encore une fois parvenue à accroître la valeur de l'entreprise.

Le Conseil fédéral a enjoint au conseil d'administration d'utiliser le bénéfice de la maison mère se montant à 516 millions de francs, en versant 200 millions à la Confédération, 250 millions à la Caisse de pensions de la Poste à titre de contribution de l'employeur et en affectant 66 millions aux réserves. En vue de la prochaine ouverture du marché, le Conseil fédéral estime judicieux que la Poste améliore sa dotation toujours insuffisante en fonds propres et contribue également à résoudre le problème de la Caisse de pensions.

Objectifs en matière de personnel

La satisfaction du personnel de la maison mère a atteint 67 points sur une échelle de 0 à 100. Lorsqu'elle procède à des réorganisations de l'exploitation ou applique des mesures de restructuration, la Poste assume pleinement ses responsabilités sociales. Ainsi, un plan social a été élaboré pour 8500 collaborateurs concernés par le projet REMA et une solution a pu être trouvée pour 99% des personnes concernées par ces mesures à la fin de l'année 2008. La Poste offre des emplois dans tous les cantons et reste un des principaux employeurs de Suisse avec 12,3 emplois sur 1000. En 2008, elle a employé 1571 apprentis. La Poste gère sa propre bourse de l'emploi, chargée d'assister les collaborateurs et les supérieurs hiérarchiques lors des restructurations.

Le taux de couverture de la caisse de pensions étant inférieur à 90% en 2008, la Poste a été contrainte de prendre des mesures d'assainissement.

Coopérations et prises de participation

Par sa stratégie au plan international, la Poste veut compenser au moins partiellement les pertes qui résulteront en Suisse de la libéralisation du marché. L'objectif poursuivi en matière d'acquisition est de maintenir la croissance à l'étranger tout en conservant une position de leader sur le marché suisse grâce à l'extension des activités liées à la poste. La Poste élargit ainsi la chaîne de valeur ajoutée postale avec des prestations en amont et en aval. En 2008, les sociétés du groupe ont contribué à hauteur de 20% au produit d'exploitation du groupe. La marge de résultat des sociétés du groupe reste donc nettement inférieure à celle de la maison mère. Le Conseil fédéral attend par conséquent une amélioration de la rentabilité des sociétés du groupe.



En poursuivant une stratégie prudente au plan international, la Poste est parvenue à assurer à l'économie suisse l'accès aux réseaux internationaux en générant de la croissance sur des marchés de niche à l'étranger.

Feuille d'information la Poste 2008

<i>Chiffres de l'entreprise (en mios CHF)</i>	2008	2007
Produit d'exploitation	8'980	8'712
Charges d'exploitation	8'168	7'846
Bénéfice du groupe	825	909
Rendement du chiffre d'affaires ⁷	9%	9.9%
Investissements	516	644
Free cash flow	684	381
Total du bilan	71'603	60'084
Fonds propres	2'857	2'470

<i>Effectifs (en unités de personnel)</i>	2008	2007
Groupe (sans les apprentis)	44'178	43'447
Maison mère (sans apprentis)	32'919	33'419
Apprentis	1'571	1'473

<i>Quelques indicateurs concernant les secteurs d'activité</i>	2008	2007
PostMail		
Lettres adressées (mios d'envois)	2'682	2'742
Délai d'acheminement du courrier A	95,9%	97,1%
Délai d'acheminement du courrier B	95,9%	96,7%
PostLogistics		
Colis (mios d'envois)	105	104
Délai d'acheminement des colis (Priority)	98,0%	97,6%
Postfinance		
Nouveaux capitaux (en millions deCHF)	5'941	3'409
Comptes clients (en milliers)	3'646	3'335
Car postal		
CarPostal - Voyageurs (millions de personnes)	115	111

⁷ sur la base du résultat d'exploitation



2.3 Swisscom

En 2008, Swisscom SA a dans l'ensemble répondu aux attentes de la Confédération. L'entreprise a confirmé sa position de leader du marché suisse ainsi que d'excellents résultats en matière de satisfaction de la clientèle tout en affichant une rentabilité comparable à celle des meilleurs groupes de télécommunications en Europe. Swisscom a encore investi massivement dans l'infrastructure de réseau, a rempli le mandat de service universel conformément aux critères de qualité définis dans le droit des télécommunications tout en assurant le dégroupage rapide du dernier kilomètre. Grâce à la reprise de l'opérateur de télécommunications italien Fastweb, Swisscom a pu réaliser une croissance substantielle. En raison des turbulences qui ont secoué les marchés financiers, le cours de l'action de Swisscom a perdu 23,2%, soit une perte moins importante que celle du Swiss Market Index et des autres titres du secteur. Le dividende ordinaire par action a augmenté de 1 franc pour s'établir à 19 francs. La part de la Confédération représente 560 millions de francs sur l'ensemble des dividendes distribués.

Evolution générale

Swisscom s'est montrée à nouveau très compétitive sur le marché domestique; preuve en sont ses parts de marché toujours élevées et tendancielle à la hausse:

<i>Part de marché Swisscom Suisse</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>Tendance</i>
Raccordements analogiques	90,5%	88,6%	↘
Raccordements à large bande	68,6%	68,7%	→
Télévision numérique	6,5%	9,8%	↑
Téléphonie mobile	61,8%	61,9%	→
<i>Part de marché Fastweb</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>Tendance</i>
Marché Italie global	5,9%	7,4%	↑
Marché Italie large bande	12,9%	13,6%	↗

Sur le marché domestique, Swisscom a été en mesure de compenser l'érosion des prix par une réduction des coûts ainsi que par la croissance continue dans la téléphonie mobile, les raccordements à haut débit, les services de données mobiles et la télévision numérique. Sans tenir compte des sociétés reprises ou cédées par le groupe, le chiffre d'affaires net a progressé de 0,4% (+ 40 millions de CHF), et le résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) de 0,8 % (+ 31 millions de CHF).



Grâce à la prise de participation dans Fastweb, le chiffre d'affaires du groupe a augmenté de 10% pour s'établir à 12198 millions de francs, le résultat d'exploitation (EBITDA) a augmenté de 6,4% pour s'établir à 4789 millions de CHF.

En comparaison internationale, Swisscom a obtenu des résultats supérieurs à la moyenne en termes de rentabilité:

Indicateurs de rentabilité	Swisscom	Groupe de comparaison ⁸
Marge EBITDA:	39,2%	34,9%
Marge EBIT:	22,5%	18,7%

Swisscom a affiché en 2008 la deuxième plus importante croissance du chiffre d'affaires et la plus forte progression du résultat dans le groupe d'opérateurs de télécommunications européens comparables. Le repli du chiffre d'affaires sur le marché domestique (-0,5%) s'est révélé moins mauvais que la moyenne du groupe (-1,6%).

Indicateurs de croissance	Swisscom	Groupe de comparaison
Croissance du chiffre d'affaires:	10,0%	1,2%
Croissance EBITDA	7,5%	-0,9%
Croissance EBIT:	9,3%	9,1%

Objectifs financiers

Le bénéfice net de Swisscom a reculé de 15,5% pour s'établir à 1751 millions de CHF en raison de facteurs exceptionnels (notamment la provision de 126 millions de CHF concernant la résiliation anticipée de contrats de leasing transfrontalier). Sans ces effets exceptionnels, le bénéfice net se maintient au niveau de l'exercice précédent. Le dividende ordinaire est de 19 CHF par action; on renonce à un dividende exceptionnel. Le montant des dividendes versés a atteint 984 millions de CHF en 2008. La part de la Confédération représente 560 millions de francs sur l'ensemble des dividendes distribués.

Contrairement au bon résultat de l'entreprise, le cours de l'action s'est effondré de 23,2 % en 2008. En tenant compte des dividendes distribués, l'année 2008 a représenté pour les actionnaires un rendement global négatif de 18,7 %. Cette évolution doit être placée dans le contexte de la crise financière mondiale. Par rapport au Swiss Market Index (SMI), qui a perdu un tiers de sa valeur en 2008, et à tous les grands titres européens de télécommunications, l'action Swisscom a enregistré les plus faibles pertes en termes de cours et de rende-

⁸ Ce groupe de comparaison est constitué des entreprises suivantes: Deutsche Telekom, France Télécom, Niederländische Telekom KPN, Telekom Austria, TeliaSonera et Telefónica.



ment global. L'entreprise doit ce résultat à son profil défensif et à son assise financière, mais aussi à sa participation dans Fastweb, dont la solidité a été confirmée.

Après la reprise de Fastweb, financée en grande partie par des fonds étrangers, l'endettement net de Swisscom est passé à 10,3 milliards de CHF fin 2007. En 2008, cet endettement a été réduit de 477 millions de francs pour s'établir à 9860 millions à la fin de l'exercice sous revue. Ainsi la prescription du Conseil fédéral selon laquelle l'endettement net ne doit en principe pas dépasser 2,1 fois l'EBITDA a été respectée. La notation du crédit de Swisscom est restée dans la tranche du "single A".

Objectifs en matière de personnel

En 2008, les effectifs de Swisscom ont augmenté de 145 postes à plein temps en Suisse. Au cours des trois dernières années, Swisscom a ainsi créé 700 postes supplémentaires en Suisse. Suite aux changements structurels dans le secteur des télécommunications, les effectifs des différentes sociétés du groupe ont évolué de manières distinctes. 203 postes ont été supprimés en 2008 dans des services en perte de vitesse. Les deux tiers des collaborateurs concernés ont rapidement retrouvé un emploi et un tiers ont bénéficié d'un plan social bien développé. Le taux de réussite de la gestion interne de la mobilité et du programme de plan social s'élève à 90 %.

En 2008, 256 jeunes ont commencé leur apprentissage au sein de Swisscom et 235 apprentis ont réussi leur formation de base en 2008. Au total, Swisscom a formé 830 jeunes professionnels.

Selon un sondage effectué auprès des collaborateurs du groupe en janvier 2009, la satisfaction générale au travail et le sentiment d'appartenance des collaborateurs à l'égard de Swisscom («commitment») sont élevés et ont progressé par rapport au sondage de l'année précédente. Swisscom continue d'être considérée comme un employeur très attrayant par ses collaborateurs; 90 % des collaborateurs ayant répondu estiment que Swisscom est bien armée pour l'avenir.

Coopérations et prises de participation

La prise de participation de Swisscom de loin la plus importante concerne Fastweb, l'opérateur italien de télécommunication; elle a évolué favorablement pendant l'exercice. Son portefeuille de clients s'est étoffé de 17,4 %, son chiffre d'affaires de 19,2 % et son EBITDA de 14,2 %. Fastweb est particulièrement bien positionné sur le marché de la clientèle commerciale, où ses recettes ont progressé de 41 %.

Fastweb remplit tous les critères du Conseil fédéral concernant les prises de participation de Swisscom à l'étranger: l'entreprise n'assume aucun mandat de service universel, soutient l'ac-



tivité principale de Swisscom grâce à son savoir-faire dans le secteur des nouvelles technologies, et ouvre de nouvelles perspectives de croissance tout en étant bien intégrée dans le système de gouvernance de Swisscom.

Durant l'année sous revue, le cours moyen de l'action Fastweb s'est inscrit à 23 EUR; soit environ la moitié du cours de l'action (47 EUR) au moment du rachat de Fastweb. Mais du point de vue de Swisscom, cette perte de valeur ne permet de tirer aucune conclusion immédiate quant à la valeur substantielle de l'entreprise. La valeur de la participation dans Fastweb a été confirmée dans le cadre du test annuel de dépréciation («impairment test»).

Feuille d'information Swisscom 2008

<i>En millions de francs CHF (sauf indication contraire)</i>	2008	2007	Fluctuation
Chiffre d'affaires net	12'198	11'089	+ 1'109 (+ 10,0%)
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	4'789	4'501	+ 288 (+ 6,4%)
<i>en % du chiffre d'affaires net</i>	39,2	40,6	--
Résultat avant intérêts et impôts (E-BIT)	2'640	2'515	+ 125 (+ 5,0%)
Bénéfice net	1'751	2'071	- 320 (- 15,5%)
Bénéfice net par action [CHF]	33,90	39,92	- 6,02 (- 15,1%)
Effectifs à la clôture de l'exercice [Nbre en postes à temps plein]	19'943	19'844	+ 99 (+ 0,5%)
<i>dont en Suisse</i>	16'104	15'959	+ 145 (+ 0,9%)
Investissements en immobilisations corporelles	2'050	2'025	+ 25 (+ 1,2%)
Endettement (échéance du bilan)	9'860	10'337	- 477 (- 4,6%)
<i>Endettement net / EBITDA</i>	2,1	2,3	--
Dividendes versés	984	1'036	- 52 (- 5,0%)
<i>Part revenant à la Confédération</i>	560	590	- 30 (- 5,0%)
Cours de l'action à la clôture du bilan [CHF]	339,50	442,00	- 19,25 (- 32,2%)



2.4 Skyguide

Skyguide a dans l'ensemble réalisé en 2008 les objectifs stratégiques assignés par le Conseil fédéral.

Généralités

Durant l'exercice 2008, skyguide a contrôlé 1,23 million de vols (+0,3% par rapport à 2007). Le niveau des retards imputables à skyguide a pu être globalement amélioré tant en ce qui concerne les survols que les aéroports de Zurich et de Genève. Malgré une amélioration, la prescription concernant les retards n'a pas pu être satisfaite à l'aéroport de Genève, en raison de la croissance du trafic au début de l'année 2008 et du manque de personnel. Les prescriptions en matière de sécurité ont été entièrement satisfaites. En revanche, il est encore nécessaire d'améliorer la productivité des prestations de contrôle aérien.

Les objectifs en matière de personnel ont été atteints et skyguide continue de mener une politique de personnel socialement responsable.

Le déménagement de Kloten à Dübendorf a été préparé dans les moindres détails en 2008 et a donc pu être réalisé sans encombre au mois de février 2009.

Ciel unique européen

Le Ciel unique européen est un projet de l'UE qui doit permettre d'accroître l'efficacité et la sécurité du trafic aérien dans l'espace aérien européen. La Suisse y participe officiellement depuis fin 2006. Le SES prévoit de créer des blocs fonctionnels d'espace aérien (FAB). La constitution de ces FAB vise à axer les compétences pour la fourniture des services de navigation aérienne davantage sur les flux de trafic naturels et non pas, comme aujourd'hui, en fonction des frontières nationales.

Skyguide participe aussi activement aux travaux en cours en Europe pour la constitution des blocs d'espace aérien fonctionnels. En novembre 2008, une déclaration d'intention a été signée avec la Belgique, l'Allemagne, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas en vue de la création d'un espace aérien commun (FAB Europe Central, FABEC). Les travaux de skyguide dans le cadre du projet SES sont réalisés en étroite collaboration et en accord avec l'OFAC et le propriétaire (DETEC et DDPS).

Finances et redevances

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2008 est de nouveau négatif, ce qui s'explique notamment par une baisse importante du trafic aérien fin 2008. Le programme Challenge 07,



avec lequel skyguide entend améliorer l'efficacité a permis d'économiser 11 millions de CHF en 2008. Les lacunes structurelles dans le système de financement ne sont pas encore entièrement comblées et nécessitent également des solutions d'ordre politique. Les redevances de skyguide comptent toujours parmi les plus élevées d'Europe. Cela s'explique notamment par les problèmes structurels dans la mesure où les prestations offertes par skyguide dans les pays voisins ne sont pas indemnisées. Si skyguide touchait ces indemnités, ses tarifs seraient inférieurs à la moyenne européenne.

Feuille d'information skyguide 2008

Skyguide communiquera les chiffres 2008 lors de la conférence de presse de présentation du bilan.

3. Documents de référence

- Objectifs stratégiques des CFF, de la Poste, de Swisscom et de skyguide
<http://www.uvek.admin.ch/themen/00681/00988/index.html?lang=de>